

PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 25

Responsable publication: M. CHEVALIER 2: 02.96.83.12.31. – Fax: 02.96.83.15.63. E-mail: MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/ Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 21 octobre 2010

EDITO:

Le 15 octobre dernier, le président de Dinan CODI Habitat, Didier LECHIEN, en présence de son conseil d'administration, du conseil municipal et des membres du C.C.A.S., a officiellement remis les clés aux locataires des 5 logements HLM du lotissement des Lauriers. Ce projet, réalisé en à peine 30 mois, avait pour objectif de proposer à des personnes âgées de la commune des logements adaptés à une moindre motricité : logement de plain-pied, douche à l'Italienne, accès handicapés, ... Objectif réalisé puisque 4 de ces logements sont baillés en ce sens.

D'autres projets sont en préparation pour l'année prochaine et notamment la rénovation des anciens locaux techniques près de la supérette. Sur proposition de la commission bâtiment, le conseil municipal souhaiterai accroître l'activité sur cette place, avec des activités de services en particulier, par l'aménagement de petits locaux commerciaux de 15 m² (1 à 2): toute proposition ou toute candidature sera étudiée avec attention. Un architecte sera prochainement désigné pour réaliser l'étude technique et financière.

Mickaël CHEVALIER

RESUME CONSEIL DU 9 OCTOBRE :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

<u>Droit de préemption Le Bourg (1 rue de Lanrelas)</u>: Le

CM décide de ne pas faire valoir son droit de préemption
pour le bien situé sur les parcelles AB 354 et AB 179.

Eclairage public : remplacement foyer défectueux à Bénin : Suite au courrier du SDE, le CM décide de remplacer la commande D située à Bénin pour un montant estimatif de 1 500,00 €; 60 % sera à la charge de la commune soit 900,00 €.

Modification entrée lot n°10 au lotissement des lauriers : Le C:M donne son accord à M. le Maire pour modifier l'entrée du lot n° 10 du lotissement les Lauriers (déplacement de l'entrée du centre à l'angle de la parcelle).

Autorisation de transmission des données cadastrales à la fédération départementale des chasseurs: M. Le maire fait part au CM du projet de création d'une ACCA (Association Communale de Chasse Agrée); pour mener à bien ce projet, le CM donne son accord pour la transmission des données cadastrales à la Fédération Départementale des Chasseurs.

<u>Tarifs salle des fêtes 2011</u>: Le CM décide d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes de 3% à compter du 1^{er} Janvier 2011. Les tarifs pour Le Club du Bon Accueil, l'EPMM, La Nicolail', Plumaugat Athlétisme restent inchangés (détail des tarifs disponible sur demande).

Réfection de la cour des Hirondelles : Le CM donne son accord à M. le Maire pour établir une procédure de marché public adaptée pour réaliser la réfection de la cour du centre de vacances.

<u>Piste d'Athlétisme : Présentation des esquisses :</u> M. le Maire présente au CM deux esquisses du projet de création d'une piste d'athlétisme. Le CM décide d'étudier le projet n° 2 (orientation Ouest Est) ; coût inférieur au projet n°1 (- 62 000,00 €) dimensions du terrain de foot plus intéressantes pour les matchs.

Le CM autorise M. le Maire à entreprendre les démarches pour solliciter les différentes subventions.

PELE - MELE:

1 – l'EDE (Etablissement départemental de l'élevage) rappelle que **l'identification des moutons et des chèvres est obligatoire** depuis 2005. Tout détenteur possédant au moins un animal doit déclarer à l'EDE tout achat ou vente et chaque animal doit être bouclé et accompagné d'un document de circulation lors de sa sortie de l'élevage. Renseignements EDE: 02.96.79.22.26. 2 – Si vous constatez des **coupures d'électricité** ou des disfonctionnements sur le réseau (travaux d'élagage à réaliser.

des coupures d'elegracte ou des disfonctionnements sur le réseau (travaux d'élagage à réaliser, lignes à hauteur non réglementaire); n'hésitez pas à le signaler à la mairie qui contactera ERDF. Pour tout travaux importants (construction, chantiers agricoles), prévenir directement ERDF.

3 - Gym douce: reprise des cours tous les jeudis de 10H00 à 11H00 à la salle des fêtes.

4 – Rappel : si vous êtes sollicités par téléphone pour donner vos coordonnées, ou pire, vos références bancaires, quelle qu'en soit la raison, ne les transmettez pas.

5 – Vendredi 26 novembre à CAÜLNES : journée de prévention sur <u>« l'utilisation de la tronçonneuse »</u> organisée par la MSA à l'intention des assurés « actifs » (exploitant ou salarié). Contacts : 02.96.78.88.23, <u>basset.claudine@armorique.msa.fr</u>, ou auprès de Henri FRERE, président cantonal MSA.

DATES A RETENIR:

Permanences:

Maire: de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam. Absent le 30 octobre.

1er adjoint: de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations en octobre/novembre

1^{er} novembre 10 h 30 cérémonie de la Toussaint

7 novembre commémoration de l'armistice 7 novembre : loto du comité des fêtes

9 novembre : banquet du Club du Bon Accueil

9 novembre : banquet du Club du Bon Accueil 20 novembre choucroute de l'APEL (école)

Dans le canton :

30 Octobre à Caulnes soirée paella organisée par Les Gas de la Rance.

Prochaine réunion de conseil : mardi 2 nov. 2010, 20H00.